



## Conseil économique et social

Distr. générale  
10 mai 2023  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2023

25 juillet 2022-26 juillet 2023

Débat de haut niveau

### Compte rendu analytique de la 13<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 15 mars 2023, à 10 heures

Présidence : M<sup>me</sup> Stoeva ..... (Bulgarie)

## Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : débat de haut niveau sur le thème : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux » (*suite*)

- c) Forum pour la coopération en matière de développement (*suite*)

*Résumé de la première journée de débat*

*Table ronde : « Créer une dynamique en faveur de mesures de protection sociale efficaces »*

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org))

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

**Point 5 de l'ordre du jour : débat de haut niveau sur le thème : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux » (suite)**

**c) Forum pour la coopération en matière de développement (suite) (E/2023/48)**

*Résumé de la première journée de débat*

1. **M. Glennie** (cofondateur de Global Nation), dans son discours principal, dit que l'investissement public mondial et la coopération circulaire sont des idées particulièrement prometteuses qui doivent être sérieusement prises en considération en amont de la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement et en préparation de la suite à donner au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Selon le concept d'investissement public mondial, l'aide internationale au développement doit être systématiquement traitée comme un investissement public ; le système actuel d'annonces de contributions non contraignantes devrait être remplacé par des transferts budgétaires structurés pour investir dans le bien commun mondial. La charge financière continuera de peser le plus lourdement sur les pays les plus riches, mais il est temps d'abandonner le schéma binaire donateur-bénéficiaire, quelque peu condescendant.

2. Contrairement à la coopération internationale traditionnelle, qui repose sur le principe selon lequel les pays « développés » sont dépositaires de connaissances et de savoir-faire à partager avec les pays « en développement », la coopération circulaire repose sur le fait que tous les pays disposent d'un savoir qui peut contribuer au développement dans d'autres parties du monde, y compris dans les pays plus riches. La coopération circulaire mettra fin au statut de bénéficiaire et instaurera une coopération pour le développement dans le cadre de laquelle tout le monde coopérera et en retirera des avantages, en s'appuyant sur le savoir de toutes les parties.

3. **M<sup>me</sup> Rangaprasad** (Directrice chargée des politiques, des activités de plaidoyer et du financement du développement à la Society for International Development), dans son discours principal, et s'exprimant également au nom du Civil Society Financing for Development Mechanism, dit que le financement du développement est ancré dans le droit au développement et dans l'engagement de promouvoir un environnement économique favorable inscrits dans la Déclaration sur le droit au développement. Les pays

du Sud insistent depuis longtemps pour qu'un nouvel ordre économique international soit établi et que l'Organisation des Nations Unies retrouve son rôle central dans la prise de décision normative sur la finance mondiale. La démocratisation de la gouvernance économique mondiale reste la question centrale du financement multilatéral du développement.

4. La confluence de crises que l'on connaît actuellement est l'occasion de d'œuvrer en faveur d'un consensus sur une nouvelle architecture de gouvernance économique mondiale, notamment pour l'aide publique au développement. À quelques exceptions près, les pays développés n'ont jamais respecté leur engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement, ce qui a entraîné au fil des ans un déficit de financement cumulé s'élevant à 5 000 milliards de dollars. L'adoption d'un cadre juridiquement contraignant, qui prendrait la forme d'une convention des Nations Unies sur l'aide au développement, est nécessaire pour que les États soient tenus de contribuer à hauteur de ce strict minimum.

5. Une approche systémique du financement international du développement doit inclure des conventions et des instruments juridiquement contraignants. L'intervenante demande la codification des Principes fondamentaux des opérations de restructuration de la dette souveraine, adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/319, et se félicite de l'adoption de la résolution 77/244 de l'Assemblée générale intitulée « Promotion d'une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale à l'Organisation des Nations Unies », qui a ouvert la voie à des discussions intergouvernementales sur la mise en place d'un dispositif ou d'un instrument régissant la coopération internationale en matière fiscale.

6. **M. Murillo Ferrer** (Colombie) dit que sa délégation est particulièrement sensible au concept de coopération circulaire. Il est important de reconnaître et d'utiliser les connaissances uniques tirées de l'expérience de tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu. Il importe également de continuer à accroître la visibilité et l'ampleur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Toutefois, les pays du Sud ont besoin d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour pouvoir contribuer eux-mêmes à leur propre développement. Une nouvelle approche de la coopération pour le développement est nécessaire afin de combler l'énorme écart qui existe entre les financements actuellement disponibles et les fonds requis pour réaliser les objectifs de développement durable et respecter l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les

changements climatiques et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

7. **M<sup>me</sup> Jacobs** (Observatrice de l’Afrique du Sud) est d’accord sur le fait qu’il faut institutionnaliser les mécanismes et les principes de financement du développement et que l’Organisation des Nations Unies a un important pouvoir de mobilisation. Il est essentiel que les débats sur le financement du développement se tiennent au sein de l’Organisation, où tous les États Membres ont voix au chapitre.

8. **M<sup>me</sup> Albornoz** (Observatrice de l’Équateur) dit que des mesures fortes et une action globale sont nécessaires pour améliorer la capacité de mise en œuvre non seulement au niveau de l’administration centrale, mais aussi aux niveaux régional et local. La coopération pour le développement peut également être renforcée par des approches créatives telles que la coopération circulaire. La coopération Sud-Sud et le transfert de technologies entre pays similaires peuvent être beaucoup plus efficaces que d’autres mécanismes, mais sont souvent limités par un financement insuffisant. Dans cette optique, il faut prendre des mesures pour veiller à ce que la charge de la dette des pays en développement ne compromette pas leur développement, en particulier compte tenu des difficultés supplémentaires posées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l’inflation et les crises alimentaire et énergétique. Toutes ces questions doivent être abordées dans le cadre d’une approche à la fois multilatérale et bilatérale.

9. **M<sup>me</sup> Narváez Ojeda** (Chili) estime que le concept de coopération circulaire offre une nouvelle manière, presque indispensable, de faire face aux difficultés rencontrées par les pays à revenu intermédiaire. Pour l’appliquer, il faut redéfinir les relations de pouvoir par rapport à la théorie féministe. En appliquant une politique étrangère féministe, le Chili cherche à combiner féminisme et coopération circulaire.

10. **M<sup>me</sup> Rangaprasad** (Directrice chargée des politiques, des activités de plaidoyer et du financement du développement à la Society for International Development), s’exprimant également au nom du Civil Society Financing for Development Mechanism, dit que la prochaine étape consiste à déterminer comment et où mettre en œuvre les nombreuses bonnes idées avancées au cours des discussions.

*Table ronde : « Créer une dynamique en faveur de mesures de protection sociale efficaces »*

11. **M<sup>me</sup> Esquivel Rodríguez** (Présidente exécutive de la caisse de sécurité sociale du Costa Rica), dans son discours principal, dit que son institution gère deux

programmes d’assurance qui revêtent une importance fondamentale dans toute démocratie : un programme d’assurance maladie et maternité et un programme d’assurance invalidité, vieillesse et décès. Il est admis depuis longtemps que la sécurité sociale est nécessaire au bien-être social, et la coopération pour le développement a un rôle fondamental à jouer dans la promotion et le renforcement des systèmes de sécurité sociale dans les pays du Sud. De nombreux pays en développement dépendent largement de l’aide extérieure pour mettre en œuvre des programmes de sécurité sociale efficaces, et même des pays à revenu intermédiaire comme le Costa Rica pourraient avoir des difficultés à maintenir la solvabilité de ces programmes face aux changements démographiques et économiques.

12. Les pays développés doivent augmenter les investissements qu’ils font au titre de l’aide publique au développement en faveur de la sécurité sociale et proposer une assistance technique pour renforcer les capacités locales, en particulier en matière de collecte et d’analyse de données, qui sont essentielles à la conception et à la mise en œuvre de politiques de sécurité sociale efficaces. Une coordination et une collaboration étroites entre les États, les organisations internationales et la société civile sont également primordiales pour garantir une utilisation efficace et efficiente des ressources et des efforts, et les systèmes de sécurité sociale doivent être adaptés pour tenir compte de l’évolution des conditions sociales et économiques. En adoptant une approche globale et collaborative et en utilisant tous les outils et ressources disponibles, il sera possible de s’assurer que les pays en développement disposent de systèmes de sécurité sociale efficaces, avec tous les avantages que cela présente.

13. La caisse de sécurité sociale du Costa Rica collabore avec les collectivités pour améliorer leurs services de santé en leur fournissant des informations et en en sollicitant. Elle a récemment participé à une étude de l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) portant sur l’utilisation standardisée de la colposcopie pour dépister le cancer du col de l’utérus et se prépare à appliquer le protocole validé par l’étude, en commençant par les collectivités les plus reculées. Elle accorde une grande importance à la bonne gestion, raison pour laquelle elle a passé des contrats pour la formation de spécialistes médicaux, créé des groupes de travail chargés de se pencher sur les difficultés rencontrées et organisé des manifestations d’une journée visant à répondre efficacement aux besoins en matière de santé, toutes ces activités illustrant clairement son engagement en faveur du droit à des soins de santé de qualité. Pendant la pandémie de

COVID-19, elle a réussi à assurer un taux de vaccination élevé et à maintenir la mortalité en dessous de la moyenne mondiale.

14. Les pays du Sud doivent donner la priorité aux soins de santé de base afin de prévenir les maladies et d'éviter les coûts élevés associés aux traitements. À long terme, l'investissement dans l'éducation, la promotion des soins de santé préventifs et le soutien aux programmes locaux pourront permettre de faire durer des ressources limitées.

15. Les programmes de protection sociale et de sécurité sociale présentent de multiples avantages pour le bien-être social, le développement humain global et la transformation économique ; ils sont essentiels au développement durable et à l'équité sociale. Leur mise en œuvre universelle nécessitera une coopération et une collaboration internationales, notamment un soutien croisé entre les pays.

16. Pour conclure, l'intervenante invite les participants à réfléchir au problème de la corruption dans les systèmes de sécurité sociale, qui ponctionne les ressources limitées dans les pays du Sud. L'application de sanctions plus sévères découragera peut-être les pratiques de corruption.

17. **M<sup>me</sup> Andrees** (Représentante spéciale de l'Organisation internationale du Travail (OIT) auprès de l'Organisation des Nations Unies et Directrice du Bureau de l'OIT pour les Nations Unies) explique, dans son discours principal, que l'extension de la protection sociale aux quatre milliards de personnes qui n'en bénéficient pas permettra de réduire la pauvreté, de renforcer la résilience et d'établir des sociétés plus égalitaires, plus justes et plus solidaires. Un secteur informel important, une marge de manœuvre budgétaire limitée et de nouveaux enjeux tels que les changements climatiques, la transformation numérique et l'évolution démographique sont la cause d'un grand nombre de disparités et de lacunes en matière de couverture sociale. Le déficit de financement, qui est le plus important en Afrique, dans les États arabes ainsi qu'en Asie et dans le Pacifique, s'est creusé d'environ 30 % depuis la pandémie de COVID-19, en raison d'un besoin accru de services de santé et de mesures de sécurité de revenu conjugué à une réduction du produit intérieur brut.

18. Les investissements dans la protection sociale doivent être fondés sur les droits, suffisants, complets et ancrés dans des cadres politiques et juridiques solides. Ils doivent soutenir la bonne gouvernance et la bonne administration, assurer la cohérence entre les systèmes fiscaux et financiers et améliorer la résilience des systèmes de protection sociale. La protection sociale

doit garantir l'accès aux soins de santé et la sécurité de revenu, protéger les emplois et permettre aux gens, y compris ceux qui ont un emploi informel, de mieux gérer les transitions entre la vie privée et la vie professionnelle.

19. Grâce à ses programmes phares, l'OIT apporte un soutien technique aux pays du monde entier en ce qui concerne les systèmes de protection sociale. Elle est à l'origine d'initiatives conjointes telles que le Partenariat mondial pour une protection sociale universelle en vue d'atteindre les objectifs de développement durable et le Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale. Au sein du système des Nations Unies, 35 programmes conjoints donnant la priorité aux prestations et services de protection sociale ont été mis en œuvre depuis 2019 grâce au financement du Fonds commun pour les objectifs de développement durable. Si l'on veut utiliser ces programmes comme modèles et en étendre la portée, il faut y consacrer beaucoup plus de ressources nationales et internationales dans la durée et mettre en place un partenariat avec les institutions internationales de financement pour faciliter la création d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante et durable. L'établissement d'un partenariat avec ces institutions contribuera également à combler le manque de données probantes. Tous les projets doivent être entrepris en coordination avec les partenaires sociaux et les ministères responsables non seulement du travail et de la sécurité sociale, mais aussi des finances et de la planification. L'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes offre une plateforme solide pour renforcer l'action concertée.

20. **M. Bröning** (Directeur exécutif du bureau de New York de la Friedrich-Ebert-Stiftung), modérateur, dit que les crises alimentaire, énergétique et climatique actuelles mettent en évidence le caractère inadéquat et souvent dangereux des mesures de protection sociale existantes. Les intervenants présenteront des exemples de programmes de protection sociale efficaces et étudieront comment les mesures de protection sociale peuvent être étendues pour répondre à des besoins divers en matière de risques.

21. **M. Buzu** (Ministre du travail et de la protection sociale, République de Moldova), intervenant, dit que le système de protection sociale de son pays subit une pression considérable. Alors que sa population se chiffre à seulement 2,5 millions d'habitants, la République de Moldova a aidé de nombreux réfugiés ukrainiens et en a géré un flux d'environ un demi-million en 2022. Le taux de pauvreté touchant les enfants s'élève à 24 %, la population vieillit rapidement et l'inflation, exacerbée par la multiplication par dix des prix de l'énergie, avoisine les 35 %.

22. Un système de protection sociale efficace nécessite des données fiables, des investissements, une bonne gestion, des institutions fortes et de l'intégrité, autant d'éléments qui doivent être soutenus par une volonté politique qui, bien souvent, fait défaut. Ce sont toutefois les soins et la prestation de soins qui sont la pierre angulaire de la protection sociale. Dans les sociétés où la prestation de soins n'est pas valorisée, les systèmes de protection sociale ne sont pas efficaces. Le principal pari que l'intervenant doit relever, en tant que ministre, est de faire évoluer l'idée selon laquelle les soins doivent être bon marché ou gratuits. Les travailleurs sociaux ont de solides compétences dans les domaines de la gestion et du numérique ainsi que de bonnes connaissances juridiques, et doivent être rémunérés en conséquence. L'intervenant espérait qu'après la pandémie de COVID-19, les auxiliaires de vie et le personnel de soins seraient mieux valorisés, mais il n'en est rien. En réalité, plus personne ne parle de la crise des soins. Lorsqu'une société peut accepter qu'une grande partie des personnes qui s'occupent de ses enfants, de ses malades et de ses personnes vulnérables soient peu payées ou ne soient pas payées du tout, c'est un signe de faillite morale. L'intervenant espère qu'à l'issue de la table ronde, l'un des principaux points retenus sera la reconnaissance de la valeur des soins dans le contexte de la protection sociale et de la coopération pour le développement.

23. **M<sup>me</sup> Gueye Diane** (Ministre de la femme, de la famille et de la protection des enfants, Sénégal), intervenante, dit que sa délégation souhaite exprimer ses plus sincères condoléances à la Türkiye et à la République arabe syrienne pour les pertes tragiques en vies humaines causées par le récent tremblement de terre. Le thème du débat est particulièrement pertinent au vu des crises croisées concernant la santé, la sécurité, l'alimentation, le climat et l'économie, qui ont freiné la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le contexte de ces crises, le Sénégal a fait du capital humain et de la protection sociale un axe stratégique de son plan de développement décennal, la promotion de la protection sociale en étant le neuvième objectif stratégique. La stratégie nationale de protection sociale du Sénégal repose sur une approche fondée sur le cycle de vie qui donne la priorité à l'amélioration de la couverture sociale, à l'inclusion des personnes handicapées et à la protection de l'enfance.

24. En vue d'étendre progressivement la protection sociale à tous les travailleurs, le Sénégal a adopté une stratégie nationale intégrée de formalisation de l'économie informelle, conformément à la recommandation n° 204 de l'OIT, et met actuellement

en œuvre un régime simplifié pour les petits contribuables visant à intégrer le secteur informel dans le système national de protection sociale. En outre, le Sénégal a commencé à inscrire les domestiques à un programme leur donnant accès aux soins de santé, à des allocations familiales, à des cours de formation et à un financement.

25. Le Sénégal consacre 23 % de son budget national à l'éducation et à la formation et met un accent particulier sur le développement intégré de la petite enfance. Des fonds ont également été réservés au financement d'un programme de création d'emplois pour les jeunes et pour financer et soutenir l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. En 2022, pour protéger le pouvoir d'achat des ménages, tous les travailleurs du secteur public ont reçu une augmentation de salaire substantielle, et des subventions ont été accordées pour le carburant, le gaz naturel et les produits de première nécessité. En outre, les familles vulnérables ont reçu des transferts directs en espèces, la bourse de sécurité familiale a été étendue à un plus grand nombre de familles et son montant relevé.

26. Un financement substantiel est nécessaire pour faire face de manière adéquate à des crises multiformes de plus en plus nombreuses. Pour répondre à ce besoin, le Sénégal soutient la création d'un fonds mondial pour la protection sociale.

27. **M. Berro González** (Directeur exécutif de l'Agence uruguayenne de coopération internationale), intervenant, dit qu'au début de la crise de la COVID-19, le système uruguayen de protection sociale a rapidement pris des mesures pour assurer la sécurité alimentaire et augmenter les transferts en faveur des secteurs, ménages et personnes vulnérables, avec le soutien du Coordonnateur résident en Uruguay ainsi que des organismes et fonds compétents des Nations Unies. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2021-2025 régit l'ensemble des activités de coopération, pas seulement avec le système des Nations Unies mais aussi avec d'autres pays et organisations. À la suite de la pandémie, le Gouvernement uruguayen a lancé des réformes éducatives ; il a réussi à réduire le secteur informel, et sa réforme du système des pensions et retraites, fragile financièrement, est en cours d'examen par le Parlement. L'Uruguay a également modifié le système d'impôt sur le revenu en faveur des travailleurs à faible revenu et collabore avec l'OIT pour améliorer les possibilités d'emploi et de formation. Diverses mesures de protection sociale ont été renforcées avec le soutien des organismes des Nations Unies et de la Banque interaméricaine de développement, et un comité

parlementaire d'experts a été créé pour étudier les défis qui nous attendent.

28. L'Uruguay est un pays à revenu élevé, ce qui limite son accès à la coopération internationale, mais a toujours besoin d'une assistance technique et d'un soutien pour former ses ressources humaines. Les pouvoirs publics s'emploient à réaliser un développement multidimensionnel conformément au Programme 2030. S'il peut se targuer d'avoir l'un des meilleurs coefficients de Gini de la région, de s'inscrire dans la moyenne en ce qui concerne la transition numérique et d'avoir un taux de décarbonisation supérieur à la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Uruguay fait face également à de nombreux problèmes, tels que l'inégalité de genre, la violence à l'égard des femmes, l'un des taux de suicide les plus élevés du monde, la pauvreté touchant les enfants, des difficultés dans le domaine de l'éducation, de faibles taux de natalité et d'immigration, ainsi que des obstacles à la croissance et à l'investissement.

29. Un mécanisme multidimensionnel est nécessaire pour mesurer le développement. En outre, bien que les flux de coopération aient augmenté, la plupart des pays ne respectent toujours pas leur engagement de 0,7 % en matière d'aide publique au développement. L'Uruguay participe activement à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, étant entendu que celles-ci ne doivent pas remplacer la coopération traditionnelle. Il est également engagé dans des projets régionaux, dans le cadre desquels les pays participants peuvent bénéficier des connaissances de chacun. Quel que soit leur niveau de revenu, les pays d'Amérique latine se heurtent à des problèmes similaires. Tous les pays ont une contribution à apporter à la coopération et l'Uruguay est prêt à apporter la sienne.

30. **M<sup>me</sup> Hiam** (Directrice générale adjointe de l'Agence thaïlandaise de coopération internationale), intervenante, dit que le renforcement de la protection sociale est une priorité de développement pour la Thaïlande. Pour favoriser la sécurité humaine dans les domaines de l'alimentation, de l'emploi, de la santé, de l'environnement et de l'énergie, le pays a souscrit à une approche axée sur l'être humain, adopté la technologie numérique et appliqué sa philosophie nationale d'économie suffisante, qui met l'accent sur la sagesse locale et le développement humain dans sa globalité. La philosophie de l'économie suffisante s'est révélée adaptable, abordable et efficace dans de nombreux pays partenaires. La Thaïlande participe à la coopération pour le développement en matière de protection sociale, à la fois directement et dans le cadre de la coopération triangulaire. Elle continuera de soutenir la mise au point

de systèmes de protection sociale efficaces, essentiels à la mise en œuvre du Programme 2030.

31. **M<sup>me</sup> Narváez Ojeda** (Représentante permanente du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Présidente du Conseil économique et social), commentatrice principale, déclare que, dans l'environnement actuel, complexe et incertain, les personnes les plus vulnérables sont les premières à souffrir. La vulnérabilité varie considérablement d'un pays à l'autre et d'une collectivité à l'autre, et les effets d'une crise touchent les personnes différemment selon leur genre. Les femmes et les filles sont généralement les personnes qui souffrent le plus des crises économiques et les premières à réagir en cas de catastrophe.

32. Les systèmes de protection sociale universelle agissent comme des stabilisateurs automatiques au début d'une crise. Pendant la pandémie de COVID-19, de nombreux pays ont adapté leur système de services sociaux pour continuer à servir leurs citoyens, mais les progrès en matière de prestation de services se sont ralentis en 2022, malgré des besoins importants.

33. En 2020, le Gouvernement chilien a lancé un processus d'élaboration et d'adoption démocratiques d'une nouvelle constitution, qui consacrera un nouveau contrat social fondé sur la conviction que la protection sociale est nécessaire pour rétablir l'équilibre dans une société fortement inégalitaire. Le Chili a joué un rôle de premier plan lors du Sommet mondial pour le développement social en 1995 et fait partie des pays qui militent en faveur de la tenue d'un nouveau Sommet social mondial en 2025. La communauté internationale ne peut pas continuer à traiter la question de la sécurité humaine d'un point de vue essentiellement militaire sans se soucier des causes profondes de l'insécurité, qui sont liées à un besoin de protection sociale.

34. **M. Santos Maraver** (Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies), commentateur principal, dit que les multiples crises ont creusé les inégalités de manière alarmante, non seulement en matière de richesse et de revenu, mais aussi en matière de sécurité, de justice et d'équité. Selon le rapport sur le développement humain 2021-2022 (*Human Development Report 2021-2022*) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), six personnes sur sept dans le monde ne se sentent pas en sécurité dans de nombreux aspects de leur vie, et la foi commune dans le progrès, sur laquelle le système des Nations Unies a été fondé, s'effrite. Un nouveau contrat social mettant l'accent sur les mécanismes de redistribution sociale et les systèmes publics de protection sociale est nécessaire d'urgence.

Les programmes de revenus conditionnels et les prestations basées sur les salaires ne suffisent pas ; les pouvoirs publics doivent aller plus loin pour faire face sans détours aux obstacles à la réalisation des droits humains universels. Pour ce faire, ils doivent fournir des logements et des emplois décents, améliorer les systèmes d'éducation et de santé publique et étendre la protection sociale.

35. Le nouveau contrat social doit également être mondial. L'Espagne accueille et soutient avec enthousiasme Notre Programme commun, proposé par le Secrétaire général, ainsi que la campagne menée en faveur de la tenue d'un nouveau Sommet social mondial en 2025. Le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023, organisé sous les auspices de l'Assemblée générale, devrait donner lieu à une analyse réaliste des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, et le Sommet social mondial qu'il est proposé de tenir en 2025 serait l'occasion d'établir un nouveau contrat social pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

36. La protection sociale et le financement vont de pair. Pour la première fois depuis la conférence de Bretton Woods, les États recherchent un consensus sur un nouveau cadre financier international qui donnerait une plus grande marge de manœuvre budgétaire aux pays en développement et améliorerait la gestion budgétaire mondiale. Le processus d'évolution dans lequel la Banque mondiale a récemment annoncé s'être engagée est l'occasion de mettre les activités des banques multilatérales de développement en phase avec le Programme 2030. La Facilité pour la résilience et la durabilité du Fonds monétaire international (FMI) et les plans de l'Union européenne et des États-Unis sont tout aussi encourageants. Cependant, il faut également augmenter l'aide au développement.

37. L'Espagne a déjà accepté de réaffecter 20 % de ses droits de tirage spéciaux et a récemment adopté une loi l'obligeant à consacrer 0,7 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement. Elle s'est en outre associée à d'autres États Membres pour présenter un projet de résolution de l'Assemblée générale intitulé « La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable » (A/77/L.60).

38. **M<sup>me</sup> Daway-Ducanes** (Secrétaire adjointe de l'Office national de l'économie et du développement, Philippines), commentatrice principale, dit que son pays travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de développement pour établir un système de protection sociale solide. Dans ce contexte, les Philippines ont réalisé des études qui serviront de fil directeur à la conception des politiques et des programmes, élaboré

un indice de protection sociale et organisé des ateliers de renforcement des capacités. Le pays poursuit la mise en œuvre d'un programme de transferts monétaires assortis de conditions dont plus de 5 millions de ménages ont bénéficié et a élaboré une feuille de route pour aider les populations rurales à risque à se préparer pour mieux absorber les chocs et les catastrophes et s'y adapter. Toutefois, des investissements accrus sont nécessaires pour étendre la disponibilité et l'accessibilité de la protection sociale aux groupes les plus marginalisés ainsi que pour améliorer la collecte, la ventilation et le suivi des données. Des solutions reposant sur la technologie peuvent améliorer la conception et la mise en œuvre des programmes sociaux.

39. Le renforcement des programmes de protection sociale nécessitera des investissements plus importants et des mécanismes de financement plus innovants ainsi qu'une collaboration plus étroite entre les organismes des Nations Unies et les pays de programme afin d'améliorer la cohérence et l'harmonisation avec les priorités nationales. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire permettent aux pays en développement ayant des expériences comparables d'apprendre les uns des autres et continueront d'être utiles, en particulier dans le domaine du renforcement de la résilience.

40. Les Philippines restent déterminées à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et reconnaissent la valeur des programmes de protection sociale, en particulier en cas de difficultés imprévues. Des programmes de protection sociale solides, accessibles et globaux sont indispensables à la reprise économique de tous les pays après la pandémie.

41. **M. Herman** (Observateur de la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur), s'exprimant également au nom du Comité d'ONG sur le financement du développement, dont son organisation est membre, et de la Coalition mondiale pour les socles de protection sociale, dit que la protection sociale est un droit humain. Des programmes de protection sociale adéquats aident à atténuer les risques inhérents à la vie quotidienne et permettent aux gens de contribuer davantage à la société et de vivre dignement. Dans de nombreux pays, les pouvoirs publics, influencés par les riches et les entreprises qu'ils contrôlent, privent la protection sociale des fonds dont elle a besoin. Les organisations non gouvernementales ne peuvent pas combler ce manque de ressources. Les pays donateurs et les institutions internationales doivent user de leur influence pour appuyer la demande mondiale d'établissement de systèmes de protection sociale adéquats et universels et contribuer à la mise en place

de ces systèmes en cas de demande. D'autres réformes politiques et culturelles sont également nécessaires. À cet égard, les deux organisations ont salué la nouvelle politique du FMI en matière de dépenses sociales, qui encourage la coopération avec les organismes des Nations Unies et avec la Banque mondiale dans ce domaine et reconnaît la valeur des connaissances de la société civile. Cependant, les pays en développement sont toujours contraints de réduire les dépenses sociales sous la pression des mesures d'austérité et ne sont pas suffisamment encouragés à étendre la protection sociale et à adapter la fiscalité en conséquence.

42. **M. Meschchanov** (Observateur de la Fédération de Russie) dit que la pandémie de COVID-19 et ses conséquences socio-économiques ont mis l'économie mondiale et les systèmes de protection sociale à rude épreuve. Non seulement les systèmes de santé ont été touchés, mais des centaines de millions de personnes ont également perdu leur emploi et, selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies, quelque 60 % des travailleurs touchent une rémunération inférieure à celle qu'ils percevaient avant la pandémie. En outre, le déficit de financement annuel des mesures de protection sociale dans les pays en développement se chiffre à 1 200 milliards de dollars, 60 % des pays sont au bord d'une crise de la dette et le déficit de financement des objectifs de développement durable a atteint 4 300 milliards de dollars par an. Ce sont les pays en développement qui sont le plus lourdement touchés par ces conséquences socio-économiques : selon les estimations de l'OCDE, les économies européennes développées auront besoin de trois ans pour relever la tête, tandis que les pays du Sud auront besoin de beaucoup plus de temps et de ressources.

43. L'aide au développement représente un investissement ciblé dans la stabilité mondiale ; elle renforce les relations internationales tout en contribuant à créer un système international résistant face aux crises. L'aide russe est axée sur le règlement des problèmes critiques rencontrés par les partenaires et passe notamment par l'élimination de la pauvreté et de l'extrême pauvreté et par la stabilisation de la situation socio-économique. La Fédération de Russie fait de l'assistance aux pays les plus démunis une priorité et fournit ainsi gratuitement, dans un geste humanitaire, des denrées alimentaires et des produits agricoles aux pays les plus pauvres.

44. Depuis 2017, la Russie collabore avec le Programme alimentaire mondial sur divers projets de durabilité sociale, notamment des programmes de repas scolaires en Arménie, au Kirghizistan, au Tadjikistan, au Nicaragua, à Cuba, au Cambodge, en République démocratique populaire lao et à Sri Lanka. Ces projets

alliant aide humanitaire et aide au développement, leur incidence est très large. La Fédération de Russie collabore également avec l'OMS pour financer des projets communs visant à aider les systèmes de santé à prévenir et à combattre les maladies non transmissibles et a en outre consacré quelque 35 millions de dollars à la prévention de la propagation de la COVID-19.

45. Les autorités russes investissent dans le capital humain : en décembre 2017, dans le cadre d'un fonds commun avec le PNUD, elles ont créé un guichet de financement pour les projets favorisant les perspectives socio-économiques des jeunes. Comme elle attache une grande importance au renforcement de la résilience des institutions face aux effets de la pandémie, la Fédération de Russie verse à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche 200 000 dollars par an, qui sont destinés à l'organisation de cours de formation destinés aux fonctionnaires des pays de la région eurasiatique et d'autres régions.

46. La délégation russe se réjouit de poursuivre les débats sur un nouveau contrat social lors du Sommet mondial dont la tenue est envisagée en 2025. Il convient toutefois de noter que la constitution nationale de chaque pays restera le contrat social principal.

47. **M. De Rezende Pinto** (Brésil) dit que, grâce à un système de protection sociale solide, son pays a pu atténuer les répercussions des multiples crises actuelles. Des initiatives visant à aider d'autres groupes et personnes vulnérables ou à risque sont venues compléter le système de base bien établi, qui combine transferts monétaires assortis de conditions en faveur des familles vivant dans la pauvreté et paiements en faveur des personnes âgées et handicapées. Tous ces programmes s'appuient sur un système d'aide sociale numérisé géré selon un modèle décentralisé et sur une base de données complète recensant les ménages et les personnes pauvres.

48. Pour intensifier les efforts nationaux, il faut accroître la coopération pour le développement dans le domaine de la protection sociale et la rendre pragmatique, holistique, axée sur l'être humain et adaptée aux besoins de développement et aux circonstances propres à chaque pays. Le Brésil est membre du Social Protection Gateway, une plateforme en ligne de dialogue politique et d'échange de connaissances entre les pays du Sud, gérée avec le soutien de l'Australie et de l'Allemagne, qui constitue un exemple précieux de coopération triangulaire.

49. **M. Murillo Ferrer** (Colombie) dit que son gouvernement a récemment proposé des réformes dans les domaines du travail, des retraites et de la santé. La réforme du travail est conçue pour favoriser les contrats



à durée indéterminée et la rémunération des heures supplémentaires. La réforme des retraites élargit la couverture des pensions de retraite, institue un impôt de solidarité pour financer les pensions et protège l'épargne des travailleurs de la dynamique du marché des fonds d'investissement privés. La réforme de la santé fera des soins de santé un droit et non une activité commerciale, les rendra accessibles même dans les zones les plus rurales et les axera sur la prévention.

50. Bien que la pandémie de COVID-19 ait montré que l'investissement dans la protection sociale était essentiel pour garantir la résilience face aux chocs extérieurs, les dépenses sociales sont en baisse. Les secteurs sociaux et la protection des droits humains fondamentaux sont liés, et le financement de ces secteurs ne doit pas dépendre de la conception de modèles économiques suffisamment attractifs. Il est également important de supprimer les incitations aux comportements prédateurs tels que la corruption. Pour résorber ces déséquilibres structurels, il faut moderniser le paradigme de la coopération pour le développement en introduisant des concepts tels que la coopération circulaire et le développement en transition, qui sont étroitement liés à la redéfinition des critères économiques utilisés pour mesurer le développement. La Colombie salue le lancement de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes et exhorte les États à contribuer à son financement.

51. **M. Veliz Rodríguez** (Observateur du Panama) dit que son pays s'est engagé à renforcer la protection sociale dans le cadre des efforts coordonnés qu'il déploie pour réaliser les objectifs de développement durable. À cette fin, il faut mettre en place un système de coopération internationale qui crée des synergies en facilitant l'échange de connaissances et d'expériences et s'y tenir. La coopération internationale doit soutenir les populations les plus durement touchées par la pandémie de COVID-19 et apporter des solutions innovantes en faveur du développement durable.

52. Pendant la pandémie, les pouvoirs publics ont fourni une aide sociale d'urgence aux personnes vulnérables et adopté un train de mesures financières en faveur des agriculteurs. Le Ministère de la femme, récemment créé, supervisera l'élaboration de politiques publiques visant à promouvoir l'égalité des chances et l'autonomisation des femmes, notamment grâce à des programmes de protection sociale.

53. **M. Al-khalidi** (Observateur de l'Iraq) dit que réduire la pauvreté grâce à la protection sociale est une priorité de son gouvernement. Près de 2 millions de familles ont reçu des transferts en espèces dans le cadre

d'un programme de protection sociale. En outre, des recherches récentes ont permis d'améliorer les communications entre les ministères concernés et les populations vulnérables ou isolées et abouti à la création d'une base de données relative à la distribution de denrées alimentaires recensant plus de 1,5 million de personnes. Les pouvoirs publics élaborent une enquête économique et sociale visant les familles irakiennes qui leur fournira de nouvelles données sur la pauvreté et les services de protection sociale. Leur nouvelle stratégie quinquennale de réduction de la pauvreté, également en cours d'élaboration, s'attaquera aux conséquences de la pandémie de COVID-19. L'Iraq est reconnaissant aux programmes et organismes des Nations Unies qui continuent de le soutenir dans ses efforts de lutte contre la pauvreté.

54. **M. Buzu** (Ministre du travail et de la protection sociale, République de Moldova), pour conclure, dit que tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement, peuvent apprendre les uns des autres. Au lendemain de la pandémie de COVID-19, il faut continuer à appliquer les politiques budgétaires audacieuses adoptées à la suite de la crise financière mondiale il y a plus de dix ans. Le maintien de politiques de protection sociale ambitieuses favorisera la reprise, indépendamment de l'inflation.

55. **M<sup>me</sup> Gueye Diane** (Ministre de la femme, de la famille et de la protection des enfants, Sénégal) dit en conclusion qu'il existe des mesures de protection sociale dans tous les pays à des degrés divers, mais que les mécanismes adoptés dans certains pays peuvent sûrement être utiles à d'autres et leur servir de modèles. La protection sociale reste une priorité pour les secteurs les plus vulnérables de la société, pour le développement et pour la résilience socio-économique.

56. **M. Berro González** (Directeur exécutif de l'Agence uruguayenne de coopération internationale) affirme, pour conclure, que les systèmes de protection sociale doivent reposer sur des données statistiques solides, ce qui permettra non seulement de garantir la transparence, mais aussi d'axer les politiques sur les domaines dans lesquels elles sont le plus nécessaires.

57. **M<sup>me</sup> Hiam** (Directrice générale adjointe de l'Agence thaïlandaise de coopération internationale), enfin, affirme qu'aucun pays ne peut résoudre tous les problèmes du monde à lui seul, mais qu'en travaillant ensemble, les pays peuvent tenter de surmonter les crises mondiales grâce à une coopération internationale intelligente pour le développement.

*La séance est levée à 12 h 20.*